



**COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL

Samedi 2 décembre 2023 à Frotey lès Vesoul

Présents :

Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Mickaël Dumeige, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengghi, Christine Maujonnet, Amar Meziani, Christian Perraudin, Sandrine Tarbes, Alain Vorillion, Christian Berthet, Robert Maujonnet, Jean Locatelli, Antoine Martin, Alain Delion, Pierre Fossaert, François Illana, Antoine Martinello, Romain Puech, Gilles Outrey, Yvette Outrey, Daniel Raffin.

Invités :

- Mr Meidhi Vermeulen, Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- Mr Jean Marie Maraux, Trésorier Général de la FFPJP.
- Mr Julien Maraux, CTFR.

Absents excusés :

- Madame Chrystel Marconrognini, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif.
- Arnaud Magnin, Mireille Vorillion.

Le Président Robert Dutronc ouvre la séance à 9h et passe la parole au Président du Comité de la Haute Saône, Christian Berthet.

- Christian Berthet :

« Bonjour à toutes et tous,

Rassurez-vous, je n'ai ni la verve ni le talent oratoire d'un Président jurassien, mais le « gamin » (comme il me surnomme) essaiera de faire de son mieux.

Bienvenue en Haute-Saône surnommée « la Haute-Patate » en raison de la culture des pommes de terre, dont la production n'a cessé de diminuer depuis 2002.

Mais cela serait réducteur d'assimiler la Haute-Saône à ce surnom car beaucoup d'autres centres d'intérêt attirent les visiteurs :

- D'un point de vue des spécialités culinaires, pour faire saliver bon nombre d'entre vous, citons les cerises et le kirsch fougerollais, les gâteaux de Montbozon, le jambon de Luxeuil, les vins de Champlitte....et bien d'autres encore !

- D'un point de vue géographique, nous avons le célèbre Sabot de Frotey les Vesoul, roche sculptée par les intempéries dans le calcaire et qui domine la plaine de Vesoul ; la Motte, colline qui surplombe la Ville de Vesoul ; le plateau des Mille Etangs et la Planche des Belles Filles qui attire le Tour de France ainsi que de nombreux cyclistes amateurs.

- D'un point de vue culturel, nous proposons le Festival International des cinémas d'Asie, appelé également appelé Festival Jacques Brel (tout le monde connaît la chanson Vesoul...) ; la foire de

la Sainte-Catherine qui s'est déroulée le week-end dernier à Vesoul ; la Chapelle Notre Dame du Haut à Ronchamp édifiée par Le Corbusier ; le sapeur Camembert de Lure, sans oublier les usines Peugeot de Vesoul.....

Je vous engage toutes et tous à visiter le département et je ne souhaite pas me substituer aux différents offices de tourisme locaux.

Mais parlons un peu du Comité départemental de Pétanque et Jeu Provençal de Haute-Saône : il regroupe 30 clubs et 1383 licenciés en 2023 et s'enorgueillit de 2 titres de Champions de France : l'un en triplette féminin à Rodez en 2003 et un en triplette masculin à Fréjus en 2019.

A l'origine, le Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal de Haute-Saône n'était pas affilié à la FFPJP et faisait partie du Comité Départemental du Doubs.

Ce n'est qu'au début des années 60 que, sous la houlette et l'impulsion de Bernard GENËT, le CD 70 a rejoint le giron de la FFPJP. Bernard en fut le premier président jusqu'en 1976, année où il passa la main à Lucien CERUTTI qui dirigea le Comité jusqu'en 2000. Son nom est désormais associé au Boulodrome Départemental de Lure depuis septembre 2022.

Puis vint la Présidence de Denis LHOMME qui continua son action avec l'aide de Patrick GALMICHE au secrétariat et Robert DEVOILLE aux finances.

Après 2 mandats, Denis confie les rênes du Comité à Patrick qui s'adjoint au Secrétariat Christian BERTHET, votre hôte de ce jour, tout en gardant Robert aux finances.

2 mandats plus tard, Christian succède à Patrick en 2017, il garde aux finances Robert et voit arriver au secrétariat une féminine Sylvie BEGUE (présente dans la salle). Toujours présents à ce jour, fin 2024 nous renseignera sans doute sur l'avenir de ce « triumvirat »

Je ne vais pas alourdir mon discours et je vais céder la place à d'autres orateurs en vous souhaitant une bonne Assemblée Générale et un bon repas ce midi ».
Merci de m'avoir écouté.

- L'allocution du Président Robert Dutronc :

Aujourd'hui le Comité Régional est réuni pour une nouvelle Assemblée Générale. Cela veut dire qu'une année de pétanque se termine.

J'ai demandé aux responsables de commissions d'être présents à cette AG, de nous présenter leur compte rendu et de répondre aux questions de l'assemblée.

Nous allons tous ensemble faire le bilan de cette année écoulée qui a été encore, et c'est une bonne chose, bien remplie. Le Comité Directeur de notre belle région a tenu ses trois réunions annuelles comme à l'accoutumée. Les débats ont été riches et les confrontations d'opinions se sont toujours déroulées en toute intelligence.

Nous devons être satisfaits de la mise en place des championnats régionaux sur un seul lieu, durant la période du jeudi de l'Ascension et les trois jours suivants. J'en profite pour féliciter et remercier tous les clubs qui ont accueilli des championnats régionaux.

Les deux championnats jeux provençaux se sont déroulés chez nos amis jurassiens, bravo aux 2 clubs pour cette bonne organisation. Seul petit bémol, les spectateurs n'étaient pas au rendez-vous, c'était un peu tristounet. Dans l'avenir, il nous faudra réfléchir à adjoindre une compétition qui pourrait permettre d'avoir du public aux abords des terrains pour que nous n'ayons pas de pénuries de candidats à l'organisation des provençaux.

D'un point de vue général, nous sommes tous satisfaits enfin je l'espère, de cette organisation, laquelle doit continuer dans les années futures.

L'augmentation des licences est encourageante. Tous les comités progressent en licenciés et de manière très significative. J'adresse toute la gratitude du Comité Régional à tous les comités et clubs qui ont fait un très gros travail pour reconquérir des licenciés dans quasi toutes les catégories.

Avec une mention spéciale pour les jeunes : en effet, l'amélioration en nombre de licences est importante. Soyons fiers que la BFC soit la région qui ait réussi la meilleure performance sur l'ensemble du territoire. Nous détenons le maillot jaune. Bravo à tous.

Cependant, nous nous devons d'être vigilants tant il est difficile de pérenniser les effectifs jeunes. Nous avons de très grandes disparités dans nos 8 départements. Je vous engage donc à bien réfléchir sur le fonctionnement de vos commissions jeunes départementales, lesquelles devront fournir des dirigeants pour améliorer le fonctionnement régional.

Contrairement à ce qui a pu se produire, le CTRF n'a pas la fonction de préparer et d'être présent pour l'organisation des compétitions régionales. Il aura l'occasion de détailler cette année l'ensemble de ses actions qu'il a menées et pour lesquelles nous le remercions de son investissement.

Cette tâche est réservée au comité organisateur, il doit mettre à disposition des graphiqueurs, des éducateurs et prévoir suffisamment de bénévoles pour préparer les terrains et repas afin de garantir le bon déroulement de la journée.

Nous ne remercierons jamais assez le Comité de la Nièvre pour la très bonne tenue du championnat de France jeunes. La responsabilité du comité du Doubs est de taille pour l'an prochain et, avec confiance, nous ne doutons pas qu'il saura relever le défi.

Quant aux autres actions de la commission jeunes, les responsables compléteront mes propos.

Parlons un peu arbitrage : si des arbitres fournissent des efforts importants pour atteindre le grade supérieur, le manque d'arbitre est toujours la préoccupation de tous les comités face au vieillissement du corps arbitral ou même leurs disparitions. Le Comité Régional a une pensée pour les familles et amis de 2 arbitres régionaux : M. Jean-Claude JOLY du CD71 et M. Michel ARDRY du CD70 tous deux décédés cette année.

Chaque année le calendrier des manifestations régionales est traité par l'ensemble des responsables de chaque département. Malgré quelques imperfections, soyons satisfaits de nos arbitres, ils ont tous de la bonne volonté pour arbitrer au mieux. Il est vrai que la multiplication des compétitions et de leurs règlements obligent les arbitres à une formation quasi continue et surtout une relecture des textes en vigueur. Du moins, c'est ce qui devrait être fait.

Je félicite Jean Locatelli pour tout le temps qu'il met à notre disposition pour nous répondre et suivre les formations des futurs et anciens arbitres. Nous l'entendrons tout à l'heure sur le bilan 2023.

Les CRC, très bien organisés, nous ont donné toutes satisfactions grâce à Chantal FRACHEBOIS. Il reste malgré tout des points à améliorer. La présence d'un délégué sur toutes les rencontres est une obligation. Je regrette mais dans certains départements pas de délégué, pas de jury, les feuilles de match sont incomplètes et mal renseignées. Ce n'est pas acceptable, c'est la porte ouverte à de graves problèmes à gérer si un incident se produit. En confiant les organisations des CRC aux clubs, la BFC place sa confiance en eux. C'est donc aussi de la responsabilité des CD avec leurs clubs de veiller à leurs bonnes organisations. Cela veut dire présence obligatoire d'un délégué qui veille à l'application du règlement.

Le trophée Michèle LEGA a réuni les 16 équipes qualifiées par les marathons départementaux. La commission féminine BFC et le CD 70 avaient la charge de son organisation. La présence de Daniel LEGA et des dirigeants de Haute-Saône, Marie-Jeanne et Denis LHOMME, Robert DEVOILLE et le président Christian BERTHET ont contribué à cette belle réussite.

Par ailleurs, saluons la bonne décision de notre fédération de passer les CDC et CRC à six joueuses comme les masculins, calqué quasiment sur le même règlement.

Une tâche complexe et difficile se présente à nous tous de plus en plus souvent : les violences dans notre sport. La formation des dirigeants en matière disciplinaire est essentielle si

nous voulons des commissions capables de bien statuer. C'est pour cela que nous souhaitons une formation de la part des responsables fédéraux. Mais j'interrogerai la fédération si nous devons maintenir cette session en début d'année ou la reporter en 2025 pour que soient concernés les nouveaux élus ? Plus tard, Alain DELION nous donnera le bilan pour cette année.

Concernant les finances, comme à l'habitude, Émilie MARAUX, notre trésorière générale, nous dévoilera les comptes réalisés 2023 et le budget prévisionnel 2024. Merci à elle pour le bon travail fourni tout au long de l'année.

Annie DUTRONC vous présentera le compte rendu de la commission des finances qui devra nous amener à nous positionner sur certaines de ses propositions aujourd'hui même.

Mon intervention sera complétée par Christian PERRAUDIN, notre secrétaire général, à la suite de son rapport moral. Merci à lui pour son dévouement et ses comptes rendus qui sont toujours très complets.

Enfin, côté sportif, n'oublions pas le championnat du monde sous la responsabilité du Comité de Côte d'Or. Un championnat qui, j'en suis sûr, restera dans les annales de notre région et dans les souvenirs de chacun de nous. Bon courage à toute l'équipe du CD 21 conduite par Alain VORILLION et un grand merci à tous ses bénévoles. Rendez-vous début décembre 2024 au Zénith de Dijon.

L'avenir de notre Comité Régional passera par la réforme qui sera opérationnelle dès les prochaines élections. Elle concernera tout le mouvement sportif. Ceci demande une modification de l'ensemble des statuts, ce qui entraînera automatiquement une nouvelle organisation de nos instances. Les prochaines élections seront établies avec des listes bloquées pour notre fédération comme pour les Régions.

Le vote des comités et des clubs aura pour mission d'élire les membres de la Fédération. Chaque structure aura un partage des voix de 50%. Dans l'avenir la mixité des comités directeurs nous imposera un partage homme femme à hauteur de 50%. C'est donc un tournant important qu'il faut préparer dans les tout prochains mois.

Je remercie Monsieur Meidhi VERMEULEN Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour sa présence à notre assemblée générale.

L'organisation de cette AG est prise en charge par le CD 70, je félicite son Président Christian Berthet et son équipe pour le bon déroulement de cette journée.

Il me reste à remercier tous les élus présents comme j'ai l'habitude de le dire, sans eux rien ne serait possible pour pratiquer notre sport.

Est-ce que j'ai oublié de parler d'un sujet ? OUI ! Alors à vous de compléter.

Merci pour votre écoute et bonne AG à tous.

Robert DUTRONC
Président du CR BFC

- Intervention de Mr Meidhi Vermeulen :

« Très honoré et ravi d'être parmi vous » ; le Délégué régional Académique expose les missions de la DRAJES et rappelle sa déclinaison dans chaque département en SDJES - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Service engagé dans les missions de formation et de valorisation des encadrants et des bénévoles, dans l'information, le conseil, tout soutien à la vie associative, etc. Il rappelle les vertus du Pass Sport, l'aide financière aux familles et aux jeunes d'un montant de 50€, selon le quotient familial. Il rappelle aussi que les collègues disposent de 2 h supplémentaires au temps des activités EPS, pour la pratique d'une autre activité sportive : la pétanque par exemple, avec l'encadrant d'un club.

En conclusion, Mr Vermeulen nomme Annie Dutronc, et trace succinctement son itinéraire débuté au club d'Hurigny-Laizé en 1990: « attentive dans son parcours à ses missions de discipline, de gestion, et dans sa participation aux actions de son département et de la Région ». Il cite ensuite Madame Chrystel Marcantognini, Présidente du CROS, malheureusement absente, investie Mairaine d'Annie pour la circonstance, car Mr Vermeulen remet à Annie Dutronc la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports, et de l'engagement associatif.

- Mise à l'approbation du compte-rendu de l'AG du CR BFC 2022 :

Approuvé à l'unanimité (aucune voix contre, aucune abstention).

LE RAPPORT D'ACTIVITE, SPORTIF ET MORAL: Christian Perraudin

Le Comité Régional s'est réuni 3 fois en 2023, avant l'AG d'aujourd'hui.

- Le 11 février à Chalon sur Saône.
- Le 22 juillet à Auxerre, à l'occasion des championnats de France ISM et DSF.
- Le 14 octobre à Frotey lès Vesoul.
- La Commission des finances s'est réunie le 12 novembre à Salins les Bains.
- Etait aussi présente la Commission sportive (réunion prévue initialement en visio).
- Les vérificateurs aux comptes également convoqués ont pu examiner tous les documents comptables du Comité Régional.

L'EFFECTIF 2023 DE LA REGION : 14613 licences.

On notera la croissance du nombre de licences : par rapport à 2022, + **1096**, qui se rapproche des chiffres les plus hauts constatés jusqu'alors (2019).

Tous les départements ont enregistré une hausse d'effectif.

Et même si le compte n'y est pas encore, le nombre de licences jeunes a progressé :

(+ 139) + 42 Juniors + 23 Cadets + 65 Minimes + 9 Benjamins.

	2023	2022	2021	2020	2019
	licences/clubs	licences/clubs	licences/clubs	licences/clubs	licences/clubs
CD21	2009 / 44	1913 / 44	1639 / 45	2137 / 44	2237 / 43
CD25	1838 / 33	1679 / 32	1445 / 32	1863 / 34	1991 / 34
CD39	1470 / 27	1352 / 27	1046 / 27	1517 / 29	1576 / 29
CD58	1813 / 46	1626 / 46	1387 / 43	1695 / 44	1917 / 12
CD70	1384 / 30	1326 / 29	1104 / 27	1518 / 29	1720 / 30
CD71	3930 / 74	3582 / 70	2845 / 68	3953 / 70	4105 / 73
CD89	1830 / 43	1705 / 43	1435 / 41	1836 / 41	1936 / 42
CD90	339 / 8	334 / 7	325 / 6	347 / 7	414 / 8
TOTAL	14613 / 305	13517 / 298	11226 / 289	14866 / 300	15896 / 301

L'EFFECTIF PAR DEPARTEMENT ET PAR CATEGORIES (en jaune, effectif 2022)

	CD21	CD25	CD39	CD58	CD70	CD71	CD89	CD90	COM REG	
Vét M	757	800	515	595	543	1443	611	134	5398	6501
Vét F	141	156	118	133	146	240	138	31	1103	(6064)
SenM	833	620	553	704	490	1616	745	130	5691	7317
Sen F	213	180	167	248	149	410	226	33	1626	(6797)
Jun M	27	29	26	24	25	45	20	4	200	255
Jun F	5	4	6	16	5	11	8	0	55	(213)
Cad M	9	21	31	29	13	60	38	1	202	260
Cad F	5	2	6	13	5	15	9	3	58	(237)
Min M	7	18	34	23	4	52	21	2	161	207
Min F	5	2	5	10	2	14	8	0	46	(142)
Benj M	4	6	7	15	2	20	4	0	58	73
Benj F	3	0	2	3	0	4	2	1	15	(64)
	2009	1838	1470	1813	1384	3930	1830	339	14613	

Les seniors H/F constituent 50 % de l'effectif global

Les vétérans H/F 44,5 %

Les jeunes B/M/C/J ne représentent que 5,5 % de l'effectif global (en augmentation de 17,5 %).

- LE PALMARES SPORTIF DE L'ANNEE 2023

LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ISF

CD21

Finaliste : BOLLOT Laura (B Quetignoise)

Championne : MAEREN Catherine (USCVL)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD25

Finaliste : GERVAIS Maryline (Pét de Pontarlier)

Championne : CADOL Jennifer (Pét de Rang)

Accède au 1/8e de finale du chpt de France.

CD 39

Finaliste : FLAGEL Mélanie (Pét Sanclaudienne)

Championne : VERSET Myriam (Pét Sanclaudienne)

Perd en poule au chpt de France.

CD58

Finaliste: DELIN Florence (AP Guerigny)

Championne : RAPIAU Christel (Pét Pouguoise)

Perd en poule au chpt de France

CD70

Finaliste : DESFLAMMES Morgane (Pét Riolaise)

Championne : PY Sylvia (US Vesoul Pét)

Perd en poule au chpt de France.

CD71

Finaliste : COELHO Céline (AP autunoise)

Championne : PEREIRA FERNANDEZ Manuela (Pét Amicale Créchoise)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD89

Finaliste : LAID Nadia (AS Tonnerre)

Championne : MELLA Jacqueline (Cheminots Sens)

Perd en poule au chpt de France.

CD90

Finaliste : SIMON Amandine (Valdoie Pét)

Championne : LINDERME Sylvie (Pét Beaucourtoise)

Perd en poule au chpt de France.

LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL MASCULIN :**CD21**

Finaliste : DENNEVAULT Patrick (Carreau de Marsannay)

Champion : DELLA MARTIRE Nicolas (Pét de Plombières)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CD25

Finaliste : BARTHE Sébastien (Pét de Morteau)

Champion : TATU Benjamin (PC Le Russey)

Accède au 1/8e du chpt de France.

CD39

Finaliste : JANOD Nicolas (Sportivement Pét)

Champion : JACQUIN Sébastien (Pét Mont sous Vaudrey)

Perd en poule au chpt de France.

CD58

Finaliste : RIBEROL Lionel (AP Chatillonnaise)

Champion : GARGOWITCH Miky (La Machine)

Perd en poule au chpt de France

CD70

Finaliste : FORTE Franck-Frédéric (Pét Arcoise)

Champion : MAHMOUDI Abdelbrani (Pét Arcoise)

Perd en poule au chpt de France.

CD71

Finaliste : CHEVALLIER Jonathan (Pét Sangerminoise)

Champion : DESPORTS Lucas (AP Bourbon Lancy).

Accède au 1/8e du chpt de France.

CD89 (2 qualifiés, CD organisateur)

Finaliste : RAISON Benoît (ES Appoigny)

Perd en poule au chpt de France (qualifié, le CD 89 étant organisateur)

Champion : GABILLAUD Alexis (ST Auxerrois)

Perd en poule au chpt de France.

CD90

Finaliste : LODS Jonathan (Valdoie Pét)

Champion : ARPINO Romuald (Valdoie Pét)

Perd en 1/32e au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DOUBLETTE SENIOR FEMININ

CD21

Finalistes : CHEUTON Loren / ROSAND Julie (B Quetignoise)

Championnes : FUCHES Kelly / MILANETTO Lucie (B Mirebelloise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25

Finalistes : BULLIARD Manon / TATU Claudie (PC Le Russey)

Championnes : GUILLOT Emilie / MATTHEY-DORET Gaëlle (P de Pontarlier)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD39

Finalistes : CHARRIERE Elise / CHARRIERE Mélissa (Pét Salinoise)

Championnes : GIOVANNINI Louisia / PRINCE Elodie (Pét Sanclaudienne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD58

Finalistes : GRELET Samantha / PICCOT Fanny (Pét Pouillysoise)

Championnes : BONNET Lydie / TARBES Sandrine (Gimouille)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : BERTHENAND Isabelle / XISTO Valérie (US Vesoul Pét)

Championnes: PY Emilie / PY Sylviane (US Vesoul Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71

Finalistes : DUBOIS Martine / PETIT Laurence (Pét Charnaysienne)

Championnes : GARRIEN Apolline / PERRIN Malhaury (AP Bourbon Lancy)

Accèdent en 1/8e du chpt de France.

CD89 (2 qualifiées, CD organisateur).

Finalistes : AUDEBERT Olivia / PREAU Jacqueline (St Auxerrois)

Perdent en poule au chpt de France.

Championnes : LEFEUVRE Audrey / PASSERON Salomé (B Centre Ancy le Franc)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90

Finalistes: PROSTDAME Claudette/LLEDO F (ASMB)

Championnes: FATMI Jamilla / SIMON Amandine (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DOUBLETTE SENIOR MASCULIN

CD21

Finalistes : CHATAIN Dylan / HERY Boris (USCVL)

Champions : DROCOURT Armand/MILANETTO John (B Mirebelloise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25

Finalistes:HERRERO Frédéric/MARTIN Augustin (Beure Pét Club)

Champions : BATTAGLIA Laurent/BOURGEOIS Clément (US Sochaux Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39

Finalistes : CHARRIERE Thomas/CHARRIERE Walter (Pét Salinoise)

Champions : MICHELLI Manuel/PROTET Donat (US Morez)

Perdent en poule au chpt de France.

CD58

Finalistes : VAILLANT Dominique/ VIGIER Loïc (Pét Pouillysoise)

Champions : STEINIGER Rudy/ HENRIQUE Ludovic (ESNP)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : BOURGEOIS Stéphane/ GRANGEOT Florian (Pét des Rêpes)

Champions : CANESIN Cédric/ PERNOT Fabien (Pét Luxovienne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71

Finalistes : MICHEL Frédéric/ VERZEAUX Médéric (AP Bourbon Lancy)

Champions : BOURNE Cédric/ DEMONT Aymeric (Pét Sangerminoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89

Finalistes : DELATOUR François/ PINTO Antonio (St Auxerrois)

Champions : BOUBIN Morgan/ NAUDOT Jérémy (St Auxerrois)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90

Finalistes : PRENAT Antoine/ PRENAT Laurent (Pét Rosemontoise)

Champions : MEYER Salomon/ PLANCON Christophe (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DOUBLETTE MIXTE

CD21

Finaliste : SOLANO Sabrina/ VERNARDET Florian (Carreau de Marsannay)

Champions : FUCHES Kelly/ MILANETTO John (B Mirebelloise)

Accèdent au 1/8e de finale du chpt de France.

CD25

Finalistes : ROY Martine/ FOSSAERT Franck (B Montferrandaise)

Champions : TATU Claudie / TATU Benjamin (PC Le Russey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD39

Finalistes : BOURGEON Estelle/ BOURGEON Dorian (AP Champvans)

Champions : GALMICHE Laurianne / GALMICHE Léo (Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD58

Finalistes : MOREAU Emeline/ HEIL Damien (AP Chatillonnaise)

Champions : RAES Florence/ GUILLAUME Yohann (SCI Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70 :

Finalistes : VIENOT Nelly/ MAHMOUDI Abdelbrani 5Pét Arcoise)

Champions : XISTO Valérie/ ESPINOSA Franck (US Vesoul Pét)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD71

Finalistes : MICHEL Elodie/ XISTO Jean Michel (AP Bourbon Lancy)

Champions : LABILLE Amandine, DUMOUX Nicolas (PC La Celle en Morvan)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89

Finalistes : KRYWDYK -JUNKERE Fabienne/ HAULLARD René (Pét Aillantaise)

Champions : BONNEAU Véronique/ RAISON Benoît (Appoigny)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90

Finalistes : AUBRY Carine/ PLANCON Christophe (Valdoie Pét)

Champions : SIMON Amandine/ BRAUN Cédric (Valdoie Pét)

Accèdent au 1/8e du chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DOUBLETTE JEU PROVENCAL

CD21

Finaliste: FRANCISCO Cyril/ TROULLIER Sébastien (USCVL)

Champions : BLANDIN Mickaël/ SEER Ghislain (Drapeau Dijon)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25

Finalistes : BORDY Franck/ HUMBERT Nicolas (Pét Franc Comtoise)

Champions : FRACHEBOIS Janick/ TATU Benjamin (PC Le Russey)

Accèdent au 1/8e du chpt de France.

CD39 (2 équipes qualifiées)

Finalistes: ANTAO Anthony/ MONNIER Ludovic (Mont sous Vaudrey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

Champions : PROST-BOUCLE Anthony/ PROST-BOUCLE Kévin (Et du Jura)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD58

Finalistes : LLECH Jean Marc/ ACHARD David (ESNP)

Champions : RABEREAU Nicolas/ VAILLANT Dominique (Pét Pouillysoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : ANTAO Aurélien/ BEDIN Gaëtan (Boulistes Sceycolais)

Champions : PY José/ PY Vincent (US Vesoul)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD71

Finalistes : DEMONT Aymeric/ SIMON Serge (Pét Sangerminoise)

Champions : BIEVRE-POULALIER Thierry/ MARTIN Pierre (Pét Laizéenne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89

Finalistes : GODIN Jérémie/ PUTHOD Raphaël (St Auxerrois)

Champions : DEHON Stéphane/ GABILLAUT Alexis (ST Auxerrois)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD90

Finalistes : BIRLEY Jérémy/ ORIAT Alexandre (Pét Rosemontoise)

Champions : DOMENICONI Benjamin/ SUREDA Thierry (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE SENIOR FEMININ

CD21

Finalistes : COLINOT Sandrine/HOCLET Joëlle/REMOND Yolande (USCVL)

Championnes : FUCHES Kelly/GANDREY Elodie/MILANETTO Lucie (B Mirebelloise)

Perdent en poule au chpt de France

CD25

Finalistes : ARMAND Marie Claire/CHAPUIS Marianne/DEVILLERS Christine (Pét Baume les Dames)

Championnes : GARNIER Vanessa/MAIRE Isabelle/MARTELET Christelle (Beure Pét Club)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39

Finalistes : BEJEAN Florine/GRIMAUULT Julie/PARROT Aude (Pét Mont sous Vaudrey)

Championnes : GUILLOT Marie Pierre/PRINCE Elodie/VERSET Myriam (Pét Sanclaudienne)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD58

Finalistes : DARD Ghislaine/FEVE Sophia/RYPEN Sophie (Pét Chatillonnaise)

Championnes : ACQUART Nadège/MICHOT Christelle/SAINT-JOST Blandine (Pét Chatillonnaise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : BERTHENAND Isabelle/PY Sylva/XISTO Valérie (US Vesoul)

Championnes : GRANGEOT Mireille/LLINARES Fabienne/PERRIN Nadine (US Vesoul)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71

Finalistes : FARNIER Emilie/GUICHARD Emilie/PETIT Laurence (Pét Charnaysienne)

Championnes : COUDERC Candice/GARRIEN Apolline/PERRIN Malhaury (AP Bourbon Lancy)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89

Finalistes:LEFEUVRE Audrey/PASSERON Salomé/STAVELLOT-JEANSON Marie Luce (B Centre Ancy le Franc)

Championnes : DUCORNET Morgane/FUSTE Pauline/MAESSEN Sarah (Ravières Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD90

Finalistes : BRAULT C/ MAUGUIERE D/ SUREDA Chantal ((Valdoie Pét)

Championnes : BONNOT Pascale/BOURQUARD Christel/ELLIEN Nathalie (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE SENIOR MASCULIN

CD21

Finalistes : BACCHIERI Lucas/DUCOTE Laurent/PERRAUDIN Christophe (AP Rémigeoise)

Champions : LE FLANCHEC Florian/OILI AMBDOUL Wahi/PINTE Jean François (B Mirebelloise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25

Finalistes : EL KADHERY Nabil/HONG Voeut/PERETTE Olivier (Pét de Pontarlier)

Champions : BULLIARD Lucas/FRACHEBOIS Janick/TATU Benjamin (PC Le Russey)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD39

Finalistes:BONDIVENA Geoffrey/BONNOT Grégory/LAVERSENNE Grégory (Et du Jura)

Champions : DA SILVA Cédric/JANOD Nicolas/MARTIN Clément (Sportivement Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD58

Finalistes : MILLET Kévin/RIBEROL Lionel/RYPEN Jérôme (Pét Chatillonnaise)

Champions : CHARTON Eric/DELGRANGE Alexandre/MERLIN Mickaël (Pét Chatillonnaise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : DEXET Quentin/GRASSI Yohann/MEUZIAU Pascal (Boulistes Sceycolais)

Champions : COUCHUT Stéphane/PEREIRA Victor/PY Vincent (US Vesoul Pét)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD71

Finalistes : BRUET Pascal/LAMALLE Steven/XISTO Jean Michel (AP Bourbon Lancy)

Champions : MICHEL Frédéric/SAVIN Angy/VERZEAUX Médéric (AP Bourbon Lancy)ha

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD89

Finalistes : DOZIAS Alexandre/LAUAUX Dominique/ROGER Fabrice (St Auxerrois)

Champions : BOURDILLAT Nicolas/BOURDON Jimmy/FLOURY Thomas (Cheny Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CD90

Finalistes : LAROCHE R/ PRENAT Antoine/PRENAT Laurent/(Rougegoutte)

Champions : DOMENICONI Benjamin/GRANDJEAN Luc/MEYER Salomon (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE PROMOTION

CD21

Finalistes : MASSON Alain/PELLETIER Arthur/SANG Pascal (Violettes de Beaune)

Champions : PERRIN Samuel/SCHLIENGER Rémi/SIWIAK Gérard (B Quetignoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25

Finalistes: CALVO Kévin/DELL'ANO Pierre/NOUGUET Jérôme (Beure Pét Club)

Champions : LO-PRESTI Marco/CHRISTELLE Robert/GAZEAU Robert (Pét Thisienne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD39

Finalistes: MARCHAND Michel/PARIS David/POUCHAIN Christophe (B de Damparis)

Champions : ARBEL Laurent/LACROIX Régis/LAVERSENE Grégory (Et du Jura)

Accèdent au 1/8e du chpt de France.

CD58 :

Finalistes : BOUDRON François/CANDAS Benjamin/LAUDET Michel (Amognes Pét)

Champions : HENRIQUE Dawson/HENRIQUE Ludovic/STEINIGER Rudy (ESNP)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : BERTHENAND David/LASNIER Frédéric/OUDOT Olivier (US Vesoul Pét)

Champions : BOILLOD Noël/FAIVRE Alexis/FAIVRE David (Pét Gyloise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD71

Finalistes : CHARPIN Thomas/GICQUEL André/GUERIN Guillaume (Pét Parodienne)

Champions : BRANCATO Enzo/BRANCATO Xavier/GUEUGNON Stéphane (AP Autunoise)

Accèdent au 1/8e du chpt de France.

CD89

Finalistes : BAILLY Peter/MANOGIL Cyril/VALMORT Laurent (Ravières Pét)

Champions : CHAABOUB Malik/RODRIGUEZ Daniel/RODRIGUEZ Samuel (Cheminots Sens)

Perdent en poule au chpt de France.

CD90

Finalistes : CARREERA B/REYMOND R/MENISSIER J (Valdoie Pét)

Champions : KASTL Patrick/PROTOT Christophe/WINTERBERGER André (Pét Offemont)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE MIXTE

CD21

Finalistes : CARPENTIER Lydie/CARPENTIER Eric/CATELIN Cédric (B Savougeoise)

Champions : RODRIGUEZ Nadège/PERRIN Samuel/ZIMA Steven (B Quetignoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD25

Finalistes : MOUGIN Claudine/BURAT David/FRADE Flavia (Pét Orchamps Vennes)

Champions : PERRIOT-COMTE Martine/HONG CHAN/SARRAZIN Dylan (Pét Orchamps Vennes)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD39

Finalistes : FLUZIN Marie Louise/FLUZIN Guy/DELERUE Bruno (US Morez)

Champions : PARROT Aude/MARAUX Jérémy/MARAUX Julien (Pét Mont sous Vaudrey)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CD58

Finalistes : PAYARD Nadine/ACHARD Moïse/HORN Christophe (ENSP)

Champions : ORTICA Mendy/ORTICA Joseph/STEINBACH David (La Machine)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD70

Finalistes:FORTE Estelle/FORTE Franck-Frédéric/BAL Erol (Pét Arcoise)

Champions : PY Sylvia/BOISSON Marceau/PEREIRA Victor (US Vesoul)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71

Finalistes : LAGRANGE Lydia/LEURAUD Xavier/MAUGRAS Christian (AP Autunoise)

Champions : LABILLE Amandine/DUMOUX Nicolas/FORNET Sébastien (PC La Celle en Morvan)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89

Finalistes: DAUTHEREAU Nelly/DAUTHEREAU Joël/GUIBLAIN Jean Pierre (St Auxerrois)

Champions : GOFFINET Jennifer/GOTTI Fabrice/DAROLD Sébastien (Tonnerre)

Perdent en 1/2 finale au chpt de France.

CD90

Finalistes : SIMON Amandine/ ARPINO Romuald/BRAUN Christophe/(Valdoie Pét)

Champions : PLANCON Emmanuelle/PLANCON Christophe/DOMENICONI Benjamin (Valdoie Pét)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE JEU PROVENCAL

CD21

Finalistes : CREPIN Bruno/LE FLOCH Nicolas/SARAIVA Daniel (B des Potiers)

Champions : DROCOURT Arnaud/MEDOLA Benoît/MILANETTO John (B Mirebelloise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD25

Finalistes : MAILLARD Franck/MAILLARD Steohen/VERMOT-GAUCHY Teddy (Pét Morteau)

Champions : BLASZCZAK Gaëtan/FRACHEBOIS Janick/TATU Benjamin (PC Le Russey)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD39

Finalistes : CHENU Franck/SERTILLANGE Allan/Tabouret Django (Pét Sanclaudienne)

Champions : LONCHAMP William/PETITJEAN Loïc/SECRETANT Alain (Pét Sanclaudienne)

Perdent en 1/16e au chpt de France.

CD58

Finalistes : ACHARD David/ACHARD Moïse/HORN Christophe (ENSP)

Champions : HEIL Dimitri/RIBEROL Lionel/RYPEN Jérôme (AP Chatillonnaise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : MORISOT Victor/ ORRIOLS Benjamin/RICHE Kévin (Boulistes Sceycolais)

Champions : ANTAO Aurélien/ANTAOS Carlos/GAGNOR Franck (Boulistes Sceycolais)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD71

Finalistes : CHEVALLIER Cyril/GUEUGNON Stéphane/LEUREAUD Xavier (AP Autunoise)

Champions : BIEVRE-POULALIER Thierry/MARTIN Philippe/MARTIN Pierre (Pét Laizéenne)

Perdent en poule au chpt de France.

CD89

Finalistes : DENAUD Vanessa/FAATOMO James/PAPILLON Evan (St Auxerrois)

Champions : DEHON Stéphane/DENOS Julien/GROUSELLE Vincent (St Auxerrois)

Perdent en poule au chpt de France.

CD90

Finalistes : CORDOBA CARRERA B/REYMOND R / RUET D (Valdoie Pét)

Champions : ABAD Cyril/PRENAT Laurent/RIETH Antoine (Pét Rosemontoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE VETERAN

CD21

Finalistes : BACHELET Jacky/MALOIS Patrick/MILLIOT Jean Pierre (Drapeau Dijon)

Champions : AQUILINI Jean Luc/DUCHAUSOY Gilles/TRIMOULINARD Jean Paul (Carreau de Marsannay)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD25

Finalistes : CHRISTELLE Robert/GAUTHEROT François/GAZEAU Robert (Pét Thisienne)

Champions : BENETOUX Louis/HENRIET Patrick/RIQUET Alain (Vésontio Pét Club)

Perdent en poule au chpt de France.

FRACHEBOIS Janick/MARAUX Jean Marie/MUNIER Michel (PC Le Russey) tenants du titre perdent en poule au chpt de France.

CD39

Finalistes : DEHON Jean Philippe/LIBOZ Michel/OLIVIER Serge (Ney Pét)

Champions : GISSAT Dominique/GLAB Christian/PETETIN Patrick (Pét Polinoise)

Perdent en poule au chpt de France.

CD58

Finalistes:FONTAINE Patrick/MORMICHE Dominique/TARDIVON Bernard (PC Marzy)

Champions : MOREAU Marc/MOREIRA-BARREIRO Marc/ZAMPOL DE LUCA Dario (PC Marzy)

perdent en poule au chpt de France.

CD70

Finalistes : DEMASSUE Gilles/GUERRE Pascal/LEJEUNE Jacques (Pét Luxovienne)

Champions : MEUZIAU Pascal/GRANDJEAN Jean/ROSSI Patrick (Boulistes Sceycolais)

Perdent en poule au chpt de France.

CD71

Finalistes : DE SIMONE Franck/DE SIMONE Lucien/OLIVERI Vincent (AP Chalon)

Champions : LEMERET Claude/LITAUDON Bruno/MAUGRAS Christian (AP Autunoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD89

Finalistes : CROS Jacques/CUREAU Alain/MANOGIL Jean Michel (Ravières Pét)

Champions: CROWET Pascal/DEBRAY Alain/MICHEL Alain (Pét Aillantaise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CD90

Finalistes : / DEPARIS G/ DE VETTOR C/ PROSTDAME C (ASMB)

Champions : ABAD Antoine/GAUDARD Didier/REIMBOLT Gérard (ASMB)

Perdent en poule au chpt de France.

- CHAMPIONNATS REGIONAUX

CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR DE PRECISION à ESSERT (CD90) le 8 mai.

Senior masculin

Finaliste : FORTE Franck-Frédéric (CD70)

Accède à la demi-finale du chpt de France à FLAMANVILLE.

Champion : HEIL Dimitri (CD58)

Perd en demi-finale au chpt de France.

Senior féminin

Finaliste : ORTICA Mandy (CD58)

Championne : PERRIN Malhaury (CD71)

Perd en quart de finale au chpt de France à FLAMANVILLE.

Junior

Finaliste : JEAN-BOUTIN Mano (CD25)

Perd en quart de finale au chpt de France à NEVERS

Champion: BOGER Taylor (CD58) - Absent au chpt de France, remplacé par **HORN Wilson** ni qualifié ni repêché pour la finale au chpt de France.

- CHAMPIONNATS REGIONAUX à MARZY (CD58) les 18-19-20-21 mai.

CHAMPIONNAT ISF

31 joueuses

Finaliste : PERRIN Malhaury (CD71- AP Bourbon Lancy))

Accède au quart de finale du chpt de France à QUIMPER.

Championne : COLINOT Louisa (CD21- USCVL))

Perd en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE MASCULIN

30 équipes

Finalistes : DESPORT Lucas/LUCIEN Emmanuel (CD71-AP Bourbon Lancy)

Remplacés (LUCIEN blessé) par BORGEAIS Renaud/GRAND Romain (CD71-Pét Laizéenne) au chpt de France à QUIMPER.

Perdent en poule.

Champions : GAGNE Cyril/VALLOT Sébastien (CD71-Esp St Marcel)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE VETERAN

29 équipes

Finalistes : BEAUMUNIER Christian/POIFOL Gilles/REMONDINI Francis (CD21-USCVL)

Accèdent au 1/16e du chpt de France à FLAMANVILLE.

Champions : CHAPILLON Jean Luc/CHEVANCE Alain/TSCHIRHARDT Eric (CD89-US Joigny)

Accèdent au 1/8e de finale du chpt de France.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE FEMININ

29 équipes

Finalistes : CHEUTON Loren/ROSAND Julie/YOU TOUCH (CD21-Pét Quetignoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France à PERPIGNAN.

Championnes : FARNIER Emilie/GUICHARD Emilie/PETIT Laurence (CD71-Pét Charnaysienne)

Perdent en poule au chpt de France.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE MASCULIN

30 équipes

Finalistes : COURROY Damien/GAGNE Cyril/VALLOT Sébastien (CD71-Esp St Marcel)

Perdent en poule au chpt de France à PERPIGNAN.

Champions : LACOMBE Damien/RABEREAU Nicolas/VAILLANT Dominique (CD58-Pét Pouillysoise)

Perdent en 1/32e au chpt de France.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE MIXTE

29 équipes

Finalistes : PERRIN Malhaury/LUCIEN Emmanuel (CD71-AP Bourbon Lancy)

Perdent en 1/32e au chpt de France à SOUSTONS.

Champions : CHAUSSAT Edith/VERZEAUX Médéric (CD71-AP Bourbon Lancy)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

- CHAMPIONNATS REGIONAUX à ORCHAMPS-VENNES (CD25) les 27-28-29 Mai.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION

32 équipes

Finalistes : GIACOMIN Arnaud/LOUDARD Mathieu/LOUDARD Pascal (CD71-Pét St Loup de Varennes)

Accèdent au 1/16e du chpt de France à FLAMANVILLE.

Champions : DENETRE Gaëtan/POMMIER Valentin/REYNAUD Pierre (CD39-Pét Polinoise)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE FEMININ

31 équipes

Finalistes : DENAUD Vanessa/MATHEZ Sandrine (CD89-St Auxerrois)

Accèdent au 1/8e du chpt de France à AUXERRE.

Championnes : GARNIER Vanessa/MARTELET Christelle (CD25-Beure Pét Club)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CHAMPIONNAT ISM

31 joueurs

Finaliste : FRADE Flavio (CD25-Pét Orchamps Vennes)

Perd en poule au chpt de France à AUXERRE.

Champion : CHEVALLIER Jonathan (CD71-Pét Sangerminoise)

Perd en poule au chpt de France

CHAMPIONNAT TRIPLETTE MIXTE

32 équipes

Finalistes : DEMUTH Véronique/DEFOSSE David/NAUDOT Jérémy (CD89-St Auxerrois)

Perdent en 1/32e au chpt de France à DOUAISI AGGLO

Champions : VAUX Fanny/GAGNE Cyril/VALLOT Sébastien (CD71-Esp St Marcel)

Accèdent au 1/16e du chpt de France.

CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE PROVENCAL à SAINT CLAUDE (CD39) 3 et 4 juin

26 équipes

Finalistes : BACHELET Bruno/DESSEIGNE Sylvain/JALAL Ralid (CD58- Pét Pouguoise)

Champions : BORDY Franck/HUMBERT Laurent/HUMBERT Nicolas (CD25-Pét Franc-Comtoise)

Perdent en poule au chpt de France à BALMA.

CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE PROVENCAL à CHAMPAGNOLE (CD39) 10/11 juin

30 équipes

Finalistes : FRANCISCO Cyril/TROULLIER Sébastien (CD21-USCVL)

Champions : HUMBERT Laurent/TOURNOUX Roger (CD25-Pét Franc-Comtoise)

Accèdent au 1/16e du chpt de France à BRIANCON.

Vous aurez remarqué que seulement deux championnats ont affiché complet avec 32 équipes : le chpt T Promotion et le chpt T Mixte. A la réunion du 22 juillet à Auxerre, l'assemblée interrogée a voté pour le maintien à 32 équipes aux chpts régionaux et pour que soient appliquées les sanctions prévues par le règlement aux équipes absentes sans motif jugé valable.

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES à ORCHAMPS-VENNES le 29 mai.

4 équipes par catégorie qualifiées pour le chpt de France à NEVERS

Minimes

Finalistes : CHABOD Eden/DROMARD Malo/GAILLARD Théo (CD25)

Perdent en 1/8e au chpt de France.

Champions : BADET Lucas/DESCHAMPS Titouan/MONSSUS Chloé (CD71-AP Bourbon Lancy)

Perdent en 1/16e de finale en Coupe de l'Avenir.

2 autres équipes qualifiées :

DAPERON-GAUTHIOT Ethan/DEMONTROND Noah/RENARD Driss (CD39-AP Champvans)

Perdent en 1/8e de finale en Coupe de l'Avenir

NIEL Thomas/PERELLI Gabin/PERELLI Timéo (CD39-Pét Moirantine)

Perdent en 1/16e de finale de la Coupe de l'Avenir.

Cadets :

Finalistes : CHAUSSIN Enzo/MUZEAU Nina/THERVILLE Tiago (CD71-Esp St Marcel)

Perdent en demi-finale au chpt de France.

Champions : BEAU Lilian/DA SILVA Titouan/POTIER Kesley (NH)

Perdent en 1/16e de finale au chpt de France.

2 autres équipes qualifiées :

GRIME Kelly/JEANNIN Alexis/RACINE Kylian (NH)

Perdent en 1/16e de finale en Coupe de l'Avenir.

BINDA Bastien/CHEVALIER Samuel/MARCELIN Diégo (CD39-Pét Mont sous Vaudrey)

Perdent en 1/16e de finale en Coupe de l'Avenir.

Juniors :

Finalistes : BERGERY Alexis/CHARMIER Elie/JEAN BOUTIN Mano (CD25-Pét de Pontarlier)

Perdent en 1/16e de finale au chpt de France.

Champions : LECUSSAN Mattéo/PICARD Camille/SAADI Alexis (CD25-Pét Le Russey)

Perdent en finale de la Coupe de l'Avenir.

2 autres équipes qualifiées :

HENRIOT Louis/JACOB Gabriel/MARTIN Bastien (CD21)

Perdent en 1/8e de finale en Coupe de l'Avenir.

MICHAUD Thomas/MOSSON Léandre/REVERCHON Lubin (CD21-Pét de Nuits)

Perdent en 1/8e de finale en Coupe de l'Avenir.

- LE CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS

Le CRC1 open et le CRC1 féminin se sont tenus les 7 et 8 octobre à Valdoie et les 21 et 22 octobre à Charnay les Mâcon.

Je vous cite simplement les lauréats ; la Commission sportive détaillera les résultats avec leurs effets sur la composition des groupes du CRC 2024.

CRC1 open

- **Club champion : Sportivement Pétaque (CD39)**

- Vice-champion : **Pouilly sur Loire (CD58)**

Les 2 clubs accèdent au CNC3.

- Champvans (CD39) relégué en CRC2.

CRC2A :

- **Club champion : Scey sur Saône (CD70)** Accède au CRC1

- Vice-champion : L'Etoile du Jura (CD39).

- Valentigney (CD25), PS Luxeuil (CD70), Vesontio (CD25), Rougegoutte (CD90) relégués en CDC.

CRC2B :

- **Club champion : St Marcel (CD71)** Accède au CRC1

- Vice-champion : Tonnerre (CD89).

- Marzy (CD58), Nolay (CD21), Pougues les Eaux (CD58) relégués en CDC.

CRC1 féminin :

- **Club champion : La Boule Mirebelloise (CD21)**

- Vice champion : **US Vesoul1 (CD70)**

Les 2 clubs accèdent au CNCF2.

- Auxerre a déclaré forfait général.

CRC2FA :

- **Club champion : Sochaux(CD25)** Accède au CRCF1

- Vice-champion : Champvans (CD39).

- Pét FC (CD25), Orchamps-Vennes (CD25), Boule Jusséenne (CD70) relégués en CDCF

CRC2FB :

- **Club champion : Fenay (CD21)** Accède au CRCF1

- Vice-champion : Quetigny (CD58).

- Pét des Loups (CD21), St Germain du Plain (CD71) relégués en CDCF.

- LE CRC PROVENÇAL

- C'est Besançon qui accueillait la finale ; les 9 et 10 septembre.

6 équipes engagées, le CD70 et le CD 90 n'étant pas représentés.

Champion : Valentigney (CD25) en remportant la finale contre Laizé (CD71), et se qualifiant ainsi pour la finale du CRC provençal à Fenouillet ; il ne sortira pas de poule.

- LE CRC VETERAN

C'est Bans qui accueillait la finale, les 20 et 21 septembre.

Champion : Drapeau Dijon en remportant la finale contre Autun, et se qualifiant pour la finale du CNC vétérans à St Yrieix ; il ne sortira pas de poule.

- LE CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS

Le bilan de la saison pour nos clubs régionaux :

CNC1

- Bourbon Lancy termine 5^e
- St Auxerrois termine 6^e du groupe A et se maintiennent.

CNC3

- Mont Sous Vaudrey termine 1^{er} du Groupe E, et se qualifie pour la finale nationale à Montluçon où il se classe 3^e.
- St Auxerrois termine 4^e du Groupe C.
- Appoigny 5^e du groupe D.
- Drapeau Dijon est relégué en CRC,
- Damparis a déclaré forfait général.

CNCF1

- Quétigny termine 1^{er} du groupe A et se qualifie pour la finale nationale à Montluçon où il se classe 3^e.
- Bourbon Lancy relégué en CNCF2.

CNCF2

- Vénarey les Laumes termine 3^e du groupe B.
- Pét Charnaysienne 2^e
- St Marcel 3^e du groupe E.

LES NATIONAUX

Ils ont occupé 7 de nos week-end. Salins les Bains, Auxerre et Dijon en Doublette Mixte, Sens USC, Chalon sur Saône et Bourbon Lancy en Triplette Senior, Sens USC avec un Doublette Féminin, et Bourbon Lancy avec un Triplette Féminin.

Le National Jeunes (M,C, J) de Chalon sur Saône a réuni 84 équipes.

LES REGIONAUX

Au nombre de 23, ils ont proposé : 16 DS, 2 DMixte, 1DF, 2 TS, 1 Tmixte, 1 TV.

Il avait été demandé aux Délégués de fournir un compte-rendu permettant d'évaluer l'ambiance et les comportements sur ces concours.

A l'AG 2022 de Mercurey, Jean Pierre Chalopin s'était porté volontaire pour les collecter et s'exprimera tout à l'heure.

LE TROPHEE MICHELE LEGA

La Commission féminine en fera le bilan sportif et moral.

LA COUPE DE FRANCE 2023/2024 :

Avant la date butoir du 17 décembre prochain, 8 clubs régionaux sont encore en course :

St Germain du Plain et Appoigny qui seront opposés.

Pouilly sur Loire et La Celle en Morvan qui seront opposés.

Le Russey, opposé à Colmar St Martin (68)

Marnay, opposé à Obernai (67)

St Claude, opposé à Gamsheim (67)

Quétigny, opposé à La Wantzenau (67)

LA COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL :

- Mont sous Vaudrey CD39), en disposant de la Pét. Riolaise (CD70) en 1/8e de finale a accédé au 1/4 de finale nationale qui se dispute ce week-end à Marmande. Et aujourd'hui même, Mont sous Vaudrey vient de s'incliner en quart de finale de cette Coupe de France face à Beauvoisin (30).

— Voilà pour le bilan de nos activités ; il est donc évident que le calendrier est très chargé et suppose une action soutenue et sans faille de chaque organisateur, sans pratiquement jamais disposer de temps libre. Nos Comités et nos clubs font preuve d'organisation, d'attentions et de dévouement, nous pouvons les remercier.

Et comme s'il leur en fallait encore plus, et pour confirmer leur dynamisme, avec l'appui indispensable de leurs bénévoles dévoués et efficaces - bien que leurs rangs aient tendance à s'éclaircir - Comités et clubs ont de plus organisé cette année 3 évènements nationaux :

A l'Axone de Montbéliard, le 10 et 11 mars, les 8 meilleurs clubs français étaient réunis pour la finale nationale de la Coupe de France 2022/2023. Du grand spectacle sous l'organisation du Comité du Doubs guidé par son Président Jean Pierre Marengi.

Sur l'aire contiguë au mythique Stade Abbé Deschamps, à Auxerre les 22 et 23 juillet, le Président Philippe Gherardi et son Comité de l'Yonne, pour la première de son histoire, a organisé deux championnats de France : le championnat Individuel masculin et le championnat doublette féminin, comptant chacun 128 équipes.

Et sur l'historique esplanade du Centre des Expositions de Nevers, les 18, 19 et 20 août, le Président Robert Maujonnet et son Comité de la Nièvre, a accueilli le Championnat de France de Tir de Précision jeunes, et les championnats de France jeunes des 3 catégories - Minimes, Cadets, Juniors - avec 64 équipes par catégorie.

Merci pour votre attention, place aux rapports des Commissions.

- Le rapport d'activité, sportif et moral corrigé est adopté à l'unanimité (aucune voix contre, aucune abstention).

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES : Annie Dutronc.

Nous nous sommes réunis le 12 Novembre 2023 à Salins les Bains.

Etaient Présents : M. DUTRONC Robert, Mme DUTRONC Annie, Mme MARAUX Emilie, Mme FRACHEBOIS Chantal, M. DEVOILLE Robert, M. VORILLION Alain, M. DE BASTOS Paulo, M. BERTHET Christian, M. GHERARDI Philippe et M. CHEVEAU Gwenaël.

Excusé : M. MAUJONNET Robert.

La trésorière Emilie MARAUX nous présente le bilan de l'exercice que nous comparons avec le budget prévisionnel.

DEPENSES :

Dans la rubrique CTFR, nous constatons une dépense supérieure de 2100€ par rapport au budget, Emilie nous détaille ce compte : les frais de déplacements sont importants et nous payons des jours supplémentaires à Julien, il s'avère que celui-ci se sert de la voiture pour raison personnelle à hauteur de 26%.

Nous proposons de diminuer les frais de déplacements, pour cela il faudra redéfinir les limites de sa mission, et lorsqu'il va tenir une table de marque pour une Commission jeunes par exemple, ce n'est pas du ressort du Comité Régional, donc pas sa mission.

Il faudra maîtriser les jours de travail pour éviter des jours supplémentaires de façon à réduire les dépenses liées au salaire.

Nous avons demandé un remboursement de 50€ d'avantage en nature contre l'utilisation de la voiture pour raison personnelle, la Commission propose que M. le Président du Comité Régional rencontre le CTFR et réajuste ce remboursement à hauteur de 100€.

Dans l'intervention de Paulo à l'A.G 2022, il était prévu un reste à charge de 23 000€ pour le poste du CTFR alors que sur le bilan le reste à charge est de 27 495€ du fait que nous n'avons eu, à la clôture de l'exercice, que 10 125€ de la FD et 12 000€ de l'ANS et un excédent de frais de déplacements.

Nous aimerions que le CTFR nous rédige un budget précis de ce que va coûter le Centre d'entraînement avec les frais de déplacements, les tenues, les repas, les frais d'hôtel, etc..

RECETTES :

Nous avons une augmentation du nombre de licences : + 6 201€ et toujours beaucoup de mutations : + 940€

Augmentation des intérêts de 718€ par rapport au prévisionnel, les amendes disciplinaires et forfait CNC +1 144€.

Nous arrivons à contrôler notre autofinancement puisqu'il est inférieur à ce qui était prévu de 7 053.59€.

BUDGET PREVISIONNEL 2024 :

RECETTES :

Nous envisageons une augmentation de 2% du nombre de licenciés.

Nous aurons les inscriptions des CRC vétérans.

DEPENSES :

Il est prévu une légère augmentation de l'abonnement à Planète Boules (+2€)

Aide à l'organisation de manifestation : 2 500€ (chpt du Monde, chpt de France et 3 Pétanque Tour)

Augmentation des indemnités CRC due à la création du CRC Vétéran.

Le budget prévisionnel 2024 ne sera équilibré qu'avec un auto financement de 9 782.50€.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite de bonnes fêtes.

Annie DUTRONC
Présidente de la Commission des finances

RAPPORT FINANCIER : Emilie Maraux.

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2023

Recettes		Dépenses	
Subventions	40 248.00 €	Protection Juridique	100.00 €
FFPJP (Indemnités Championnats de France)	4 223.00 €	Protection juridique	100.00 €
FFPJP (aide à l'emploi)	10 125.00 €	Frais de Fonctionnement	1 024.61 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	8 400.00 €	Frais secrétariat	47.97 €
ANS (contrat d'objectifs)	5 500.00 €	Frais postaux	134.40 €
ANS (CTFR)	12 000.00 €	Frais déplacement membres hors CR BFC	261.80 €
Subventions Centre régional d'entraînement	0.00 €	Diverses - dons, quomodo, ilons	417.06 €
Licences	92 237.50 €	Frais bancaires	163.38 €
CD 25	11 414.00 €	CTFR	49 620.84 €
CD39	8 794.50 €	salairé	37 210.20 €
CD70	8 625.50 €	frail dpllt	4 131.11 €
CD90	2 132.00 €	matériel	797.51 €
CD 21	12 629.50 €	Opéat + Mutuelle + Prévoyance	724.76 €
CD 58	10 920.00 €	véhicule (location + assurance)	6 757.26 €
CD 89	11 173.50 €	AG, Réceptions, Relations publiques	6 846.59 €
CD 71	24 108.50 €	Assemblée Générale Mercreuy	2 175.60 €
Mutations	2 440.00 €	Frais réunion	2 629.48 €
Inscriptions CD CRC	4 000.00 €	Aide organisation France	1 500.00 €
Inscriptions Clubs / CRC	3 050.00 €	Congrès national	541.51 €
France Jeunes	7 500.00 €	Championnats de France	58 660.37 €
participation CD	7 500.00 €	Récompenses	1 771.84 €
Marathon Jeunes	1 600.00 €	Diplômes	1 168.00 €
Participation à CD		Coupes, trophées et BA	603.84 €
Divers	3 362.76 €	Commissions	16 024.21 €
Amendes discipline + forfait cnc	1 144.00 €	Finances	0.00 €
Intérêts	1 118.76 €	Disciplines	1 798.79 €
Inscriptions régionaux	1 100.00 €	Arbitrage	4 503.99 €
Admission en non valeurs 2023	65.71 €	Féminine	1 004.50 €
Total des recettes	152 063.97 €	Technique	5 834.88 €
		Handisports	0.00 €
		Jeunes	2 482.05 €
		Divers	28 600.00 €
		CRC	21 000.00 €
		CNC	7 350.00 €
		Centre régional d'entraînement	0.00 €
		Cotisation Cros	250.00 €
		Total des dépenses	162 648.46 €
		Avoir au 1/11/2022	
solde 2022	155 154.22 €	Compte CM 20698801	50 156.55 €
crédit 2023	152 063.97 €	Livret bleu	100 400.74 €
déplacements dirigeants	-3 000.00 €	opérations non rapprochées 2022	4 596.93 €
dons dirigeants	3 000.00 €	total en caisse	155 154.22 €
débit 2023	162 648.46 €	Avoir au 31/10/2023	
avoir au 31/10/2023	144 569.73 €	Compte CM 20698801	80 543.32 €
		Livret bleu	51 508.46 €
		total en caisse	132 051.78 €
		facture à débiter	- 9 654.45 €
		facture à créditer	22 172.40 €
		total réel	144 569.73 €
		solde créditeur de -10 584.49 €	

Le rapport financier est adopté à l'unanimité : aucune voix contre, aucune abstention.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : *Yvette Outrey, Daniel Raffin qui suppléait Nadège Seguin.*

Nous soussignés, Mme Yvette OUTREY et M. Daniel RAFFIN vérificateurs aux comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, avons examiné et vérifié la comptabilité du comité régional ainsi que tous les documents s'y rapportant mis à notre disposition le 12 novembre 2023 à Salins les Bains à 8h30.

Nous avons donc assumé cette responsabilité, facilités dans notre étude par la trésorière générale, Emilie MARAUX, qui nous a présenté tous les documents relatifs aux dépenses et recettes effectuées ainsi que les différents justificatifs.

Après observation de tous ces éléments, nous n'avons constaté aucune anomalie et nous pouvons confirmer que les comptes sont tenus de façon rigoureuse par la trésorière générale aidée dans sa mission par le travail appliqué du trésorier adjoint M. Robert DEVOILLE.

Par conséquent, nous proposons que l'Assemblée Générale du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté en date du 2 décembre 2023 à Frotey les Vesoul donne quitus à la trésorière générale Emilie MARAUX pour les comptes de la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023.

Les vérificateurs aux comptes

Mme Yvette OUTREY



M. Daniel RAFFIN



PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL : Emilie Maraux.

**COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
prévisionnel 2024**

Recettes		Dépenses	
Subventions	53 300.00 €	Protection Juridique	100.00 €
FFPJP (indemnités Championnats de France)	4 000.00 €	Protection juridique	100.00 €
Conseil Régional (contrat d'objectifs - 3 ans)	8 300.00 €	CTFR	49 700.00 €
FFPJP (CTFR)	13 500.00 €	salaire	37 500.00 €
ANS (CTFR)	12 000.00 €	frais dplt	3 000.00 €
ANS (contrat objectifs)	5 500.00 €	matériel	500.00 €
Subventions Centre régional d'entraînement	10 000.00 €	Opsat + Mutuelle + Prévoyance	1 000.00 €
Licences	91 593.50 €	véhicule (location + assurance)	7 700.00 €
CD 25	11 642.00 €	Frais de Fonctionnement	1 176.00 €
CD39	8 973.50 €	Frais secrétariat	50.00 €
CD70	8 798.00 €	Frais postaux	100.00 €
CD90	2 174.00 €	Frais déplacement membres	300.00 €
CD 21	12 882.00 €	Divers	220.00 €
CD 58	11 138.00 €	Abonnement planete boules	308.00 €
CD 89	11 398.00 €	Frais bancaires	200.00 €
CD 71	24 590.00 €	AG, Réceptions, Relations publiques	7 900.00 €
CRC	8 400.00 €	Assemblée Générale Frotey les Vesoul	2 000.00 €
88 équipes	4 400.00 €	Frais réunion	2 700.00 €
8 CD	4 000.00 €	Aide organisation France + Chpt du Monde + Pétanque Tour *3	2 500.00 €
Championnat de France Jeunes	7 500.00 €	Congrès national	700.00 €
part des CD	7 500.00 €	Championnats de France	52 200.00 €
Marathon jeunes	1 600.00 €	Récompenses	2 700.00 €
Participation 8 CD	1 600.00 €	Diplômes	1 200.00 €
Divers	4 250.00 €	Coupes et trophées et BA	1 500.00 €
Intérêts	700.00 €	Commissions	18 000.00 €
Inscriptions régionaux 2024	1 150.00 €	Discipline	1 700.00 €
Mutations	2 400.00 €	Arbitrage	5 000.00 €
Admission en non valeur		Communication	500.00 €
Autofinancement	8 282.50 €	Féminine	1 200.00 €
Total des recettes	174 926.00 €	Technique	5 000.00 €
		Trophée des pépites	1 000.00 €
		Handisport	500.00 €
		Jeunes	3 100.00 €
		Divers	43 150.00 €
		CRC	26 400.00 €
		CNC	6 500.00 €
		Centre régional d'entraînement	10 000.00 €
		Cotisation Cros	250.00 €
		Total des dépenses	174 926.00 €

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité : aucune voix contre, aucune abstention.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE : Gwenaël Cheveau.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission sportive s'est réunie les 12 novembre dernier, en complément de toutes les réunions du Comité qui laissent une large place aux aspects liés à nos compétitions.

Je souhaitais commencer par remercier les 2 référents Mickael Dumeige (Bourgogne) et surtout Chantal Frachebois (Franche-Comté), pour leur implication dans la Commission et notamment leur travail de suivi pour tout ce qui concerne les CRC, ce qui n'est pas une mince affaire.

J'insiste, je mettrai même une mention spéciale à Chantal qui est certainement trop souvent ma bible en ce qui concerne le règlement qu'elle connaît sur le bout des doigts.

Enfin merci Chantal pour ta rigueur concernant la gestion des CRC, que ce soit pour collecter et mettre en musique les résultats, mais aussi pour résoudre le casse-tête des tableaux de montée-descente.

Vous l'aurez compris, je fais de mon mieux pour assurer ma fonction, mais sans son aide, la qualité du travail ne serait pas la même. Ce sera à méditer en 2025 pour choisir la prochaine présidente de la commission sportive.

Ceci étant, j'ai quand même travaillé un peu avec l'aide de la commission et nous avons réussi à mener à bien plusieurs chantiers, avec un bilan qui me paraît plutôt encourageant. Tout d'abord, nous avons mis en place et organisé le premier championnat de tir de précision, qui a eu lieu à Belfort avec l'aide du club de l'ASMB.

Bien sur, il faudra peaufiner le CDC de l'organisation. Bien sur, il faudra que les arbitres prennent le temps de bien relire le règlement de cette compétition qui est assez nouvelle pour tous. Mais globalement nous avons eu de beaux champions, qui ont même brillé lors du Cht de France, c'est pour ma part le souvenir que je garderai de cette première édition.

Autre chantier, la mise en place du CRC Vétéran pour l'an prochain, qui n'est pas forcément simple à orchestrer car les clubs aimeraient tous que ça ne leur coûte pas plus et les joueurs aimeraient éviter de faire des km... Mais voilà, on uniformise pour les féminines avec le passage à 6 joueuses l'an prochain, il faut bien faire de même pour la mise en place du CRC Vétéran, même si dans les faits, les 2 week-end seront assez centrés.

Dernier travail de l'année, bien avancé à ce jour, la finalisation du calendrier 2024. Autant les dates sont connues, autant les championnats régionaux sont attribués... autant c'est plus compliqué de trouver des candidats à l'organisation des CRC. Ceci étant, depuis le 12 novembre, j'ai eu pas mal de retours, je vous enverrai prochainement une synthèse et nous entérinerons les lieux lors de la réunion du 24 février prochain.

Je voudrais une fois de plus remercier tous les présidents des différents comités qui se montrent toujours arrangeants et qui, au lieu de vouloir tirer la couverture à eux, pensent toujours à l'intérêt de la région et à maintenir un juste équilibre entre tous les départements...

Pour ma part, il me reste une dernière ligne droite au sein du comité BFC, mon souhait pour 2024 serait de remplir ce qui me paraît être la dernière mission d'unification et d'uniformisation, je veux parler du sujet sensible : comment motiver tous les joueurs, et surtout les miens, à participer aux championnats régionaux qualificatifs pour les chts de France. Ce manque d'entrain, lié certainement aux longues distances et aux implications financières qui en découlent, doit être remplacé par une envie de défendre ses chances, son club et son département au niveau régional. Je n'ai pas les clés pour le moment, mais puisque par ailleurs tout m'apparaît en place, je vous proposerai l'an prochain de nous concentrer tous ensemble sur ce sujet pour que ces championnats ne soient plus considérés comme les championnats des perdants, mais plutôt comme un des objectifs sportifs majeurs de la saison.

Très bonne assemblée générale à tous, et une fois de plus, merci de la confiance que vous nous accordez tout au long de l'année.

Gwenaël CHEVEAU

Président de la Commission Sportive Régionale

RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE : *Alain Delion.*

Mesdames, Messieurs,

Pour la Commission Régionale de discipline, cette année 2023 fut un peu mouvementée, nous avons eu quatre (4) affaires : deux en appel et deux en première instance.

La première fut une affaire à juger en appel.

Un joueur à porté appel par suite d'une sanction prise à son encontre par la commission de discipline de son comité CD 21. La sanction a été annulée pour des erreurs de procédure.

La deuxième fut aussi une affaire à juger en appel.

Un joueur à porté appel par suite d'une sanction prise à son encontre par la commission de discipline de son comité CD 90. La sanction a été annulée pour des erreurs de procédure.

Aujourd'hui, je tiens à vous rappeler que lorsqu'un prévenu porte appel, la commission d'appel doit étudier tout le dossier.

Ce qui implique toute la procédure, de l'engagement de poursuites à la fiche signalétique en passant par les accusés de réception des lettres recommandées. Pour cela, quand le Président de la commission d'appel demande le dossier, il faut lui transmettre toutes les pièces justificatives en une seule fois.

Je vous rappelle aussi qu'il faut que pour chaque affaire, vous Mesdames, Messieurs les Présidents de Comités et vous M. le Président de Région vous portiez appel conservatoire.

La troisième fut une affaire à juger en première instance.

Un joueur a eu des propos excessifs à l'égard d'un arbitre et d'un délégué lors du concours régional du Creusot.

La sanction : Catégorie trois (3). Suspension de licence de quatre (4) mois dont deux (2) avec sursis à compter du 23 septembre 2023, d'une amende de soixante Euros (60 €) et des frais de procédure de quatre-vingt-quatre Euros (84 €).

La quatrième fut une affaire délocalisée de la Région Auvergne Rhône Alpes à juger en première instance.

Affaire très délicate car cela impliquait le Président du Comité du Puy de Dôme.

Le prévenu a proféré des insultes et des propos homophobes envers des joueuses.

La sanction : Catégorie 11. Suspension de licence de soixante-douze (72) mois dont trente-six avec sursis, une amende de mille Euros (1 000 €) et à supporter les frais exposés de procédure de huit cents Euros (800 €) à compter du 23 septembre.

Le Prévenu a porté appel. Cet appel a été déclaré irrecevable car il était hors délai.

Pour cette affaire nous avons été obligés d'augmenter le délai de procédure par manque de membres de la commission (vacances, cure et hospitalisation).

La composition de la commission régionale de discipline se décompose comme suit : trois membres du Comité Régional et cinq membres extérieurs. Pour un bon fonctionnement de la commission, il faudrait au moins deux membres extérieurs en plus.

En regardant sur le Net la composition des commissions départementales de disciplines de notre région, on peut s'apercevoir de quelques erreurs. Premièrement il faut mettre à jour la composition des commissions de discipline et deuxièmement certaines compositions ne sont pas conformes aux règlements Fédéral et cela est une erreur de procédure qui en cas d'appel cassera le jugement obligatoirement.

Un petit rappel du règlement.

Article 1 du code de discipline et sanctions.

La Commission Départementale de discipline se compose de trois membres au moins. Elle est composée en majorité de membres n'appartenant pas aux instances dirigeantes du Comité concerné. Les membres de la Commission Départementale de discipline sont choisis par le Comité Directeur Départemental pour la durée de son mandat.

Malgré l'indépendance de la commission de discipline, il faut bien noter que sa composition et de la responsabilité du Comité Directeur Départemental, Régional ou fédéral.

Si nous voulons que les joueurs respectent les règlements et qu'il n'y ait plus d'affaires dans les commissions de discipline, il faut que nous, les dirigeants, nous respections aussi les règlements à la lettre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement sur la discipline et je suis disposé, si vous trouvez cela nécessaire, à faire une ou plusieurs formations aux membres des commissions départementales de discipline.

Mesdames, Messieurs je vous remercie de m'avoir écouté et bonne continuation lors de cette Assemblée Générale.

Alain DELION
Président de la Commission Régionale de discipline

Robert Dutronc : en principe, en l'attente des modifications du règlement, la FFPJP ne proposera pas de formation.

Paulo De Bastos : à plus ou moins long terme, la Région ne serait-elle pas avisée de s'adjoindre les conseils d'un cabinet juridique, ou de tout professionnel du droit, le traitement des affaires de discipline devenant tellement épineux ?

RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRALE : Jean Locatelli.

Monsieur le Président
Mmes, Messieurs les membres du Comité Directeur
Mmes, Messieurs,

Pour clôturer cette saison 2023, je commencerai par les mauvaises nouvelles ; comme vous le savez sans doute, le corps arbitral Bourgogne Franche Comté a été durement touché pour cette saison 2023 suite aux décès de deux de nos collègues et néanmoins amis qui étaient Michel ARDRY du CD 70, et récemment Jean Claude JOLY du CD 71.

Pour les bonnes nouvelles, le corps arbitral BFC compte à ce jour 2 nouveaux arbitres, un arbitre national qui est Nicolas RATEAU du CD 21 suite à la formation accélérée d'arbitre national : toutes nos félicitations à lui ainsi qu'à Sylvain Huot du CD 89 qui a obtenu son examen d'arbitre régional.

Ne pas oublier la formation initiale d'arbitre départemental faite avec la participation de Frédéric Monnier, arbitre national, celle-ci se déroulant sur 2 jours avec comme point final l'examen d'arbitre départemental. 10 candidats y participaient, 5 jurassiens, 2 du CD 89, 2 du CD58, 1 du CD 21, ce qui a donné comme résultat 10 candidats reçus, 9 validations réussies après 4 arbitrages, 1 seul échec du CD58 qui sera validé prochainement

En ce qui concerne la saison arbitrale qui vient de s'écouler, quelques petits couacs se sont passés.

Particulièrement au tir de précision régional, championnat des clubs féminin : désignation des arbitres etc...

Un constat s'impose pour le corps arbitral régional : certains de nos arbitres oublient de se rendre sur le site guide de l'arbitrage de notre fédération pour regarder les mises à jour de nos règlements et de leurs additifs.

Suite à ce constat lors de la réunion du 17 décembre une mise à niveau s'impose et sera effectuée.

Restant à votre écoute et à votre disposition.

Jean LOCATELLI
Président de la Commission d'arbitrage B/FC

RAPPORT DE LA COMMISSION FEMININE : Annie Dutronc

Nous nous félicitons d'une augmentation du nombre de licenciées féminines (+459) et d'une bonne participation aux différents championnats accompagnés de bons résultats aux championnats de France. Malhaury PERRIN de Bourbon Lancy ¼ de final au championnat de tir ainsi qu'au championnat individuel. Le règlement du CRC nous a causé quelques difficultés, il n'a pas été compris de la même façon dans tout le Comité Régional, pas de délégué sur le terrain mais nous nous en sommes sortis malgré tout.

Le Trophée Michèle Lega a eu lieu le 26 novembre à LURE sous la responsabilité du CD70. Très bonne organisation de Christian Berthet et de tous ses bénévoles, en particulier Marie Jeanne LHOMME qui s'est beaucoup investie. Nous remercions Denis LEGA pour sa présence, Denis LHOMME pour la gratuité de son arbitrage, Robert DEVOILLE à la table de marque et SPORT COMM pour son sponsoring en plus des bons d'achat du Comité régional et des lots offerts par les CD. L'équipe vainqueur est celle du CD21 de Venarey les Laumes composée de LAVALLEE Mégane, COLINOT Lysa et COLINOT Sandrine. En 2024 les équipes féminines du CRC seront composées de 6 licenciées, nous verrons bien comment cela va se mettre en place.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite une bonne année sportive.

Annie DUTRONC
Présidente de la Commission Féminine

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES : Ludovic Baudement.

Pour compléter le palmarès des jeunes :

CDC

- Première année en système Benjamin / Minime - Cadet - Junior (3 championnats distincts)

6 équipes Benjamin/Minimes

3 équipes Cadets

6 équipes Juniors

CRC à Port sur Saône.

Champvans/Mont sous Vaudrey (CD39) en benjamin/minime

Mont sous Vaudrey (CD39) en cadet

Autun/Paray le Monial (CD71) en junior

CNC à St Yrieix (16)

MINIME : l'entente Champvans/Mont sous Vaudrey termine 3^e de sa poule

CADET : Mont sous Vaudrey termine 1^{er} de sa poule puis s'incline en ¼ de finale

JUNIOR : l'entente Autun/Paray le Monial termine 1^{ere} de sa poule puis s'incline en ½ finale.

SELECTION REGIONALE

- 30 septembre - 1er octobre 2023 à Arc les Gray :
Joueurs qualifiés pour le Trophée des Pépites :

- Malo Dromard du CD25
- Thomas Niel du CD39
- Nina Muzeau du CD71
- Kinsey Michel du CD21
- Samuel Chevalier du CD39
- Enzo Chaussin du CD71
- Camille Picard du CD25
- Alexis Bergery du CD25
- Mano Jean Boutin du CD25

Coachs : Mathieu Besson, Christophe Bergery, Alain Fornet
Après 22 parties disputées, les jeunes se classent 12^e sur 16.
A noter la très belle performance de Malo Dromard qui remporte le défi tir en minime.

STAGE INTER-REGION

- Les joueurs retenus pour le stage inter-région qui se déroulera à Douai les 9-10 décembre 2023, pour intégrer le pôle Espoirs.

Michel Kinsey (CD21), jeune féminine
Picard Camille (CD25), jeune féminine

Chevalier Samuel (CD39), jeune masculin
Milei Leny (CD71), jeune masculin

Galmiche Léo (CD39), espoir masculin
Romanjuck Thomas (CD25), espoir masculin
Bulliard Lucas (CD25), espoir masculin

3^e MARATHON REGIONAL BFC

Vainqueur, le CD 21.

40 équipes (1 benjamin/minime - 1 cadet/junior - 1 éducateur)

ECHEANCES 2024

Championnat régional triplète jeune : dimanche 26 mai à St Florentin

Championnat régional tir de précision junior : 1^{er} ou 2 juin à Dijon

Championnat France triplète jeunes : 12 au 14 juillet à Pontarlier

CRC jeunes : 21 et 22 septembre.

Marathon jeunes 11 novembre à Bans.

RAPPORT DE JULIEN MARAUX, CTFR :

- 1- MISSION
- 2- TEMPS DE TRAVAIL
- 3- SUBVENTIONS
- 4- CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT
- 5- 2024

1- MISSIONS DU CTFR.

Définition du poste :

Le CTFR est en charge de mener les actions de développement et de formation sur son territoire. Il travaille sous l'autorité du Président du Comité Régional.

Il organise les actions en lien avec les responsables de Secteurs (DTN et CTFN) et en collaboration avec les instances bénévoles territoriales.

Il veille à assurer le développement de son territoire et remplit les missions de représentation et de coordination.

Missions principales :

Participation à la promotion de la pétanque et du jeu provençal.

Gestion et mise en œuvre du projet de développement régional.

Animation du territoire, développement des nouvelles pratiques.

Organisation des évènements sur la Région.

Déclinaison au niveau régional des actions définies au niveau national.

Coordination de l'Equipe Technique Régionale et des Equipes Techniques Départementales de sa Région.

Autonomie :

Il est force de proposition sur son territoire.

Il est autonome dans l'organisation de son travail et dans la mise en place des actions.

Il rend compte de son action périodiquement à la DTN et aux élus référents de son territoire.

Il rend compte aux CTFN des actions menées sur leurs secteurs d'activités.

Responsabilité :

Il maîtrise l'environnement juridique et réglementaire de ses actions.

Il possède une connaissance approfondie du monde fédéral et des institutions régionales qui s'y rattachent.

Il maîtrise les outils techniques nécessaires à l'exécution de sa mission.

Il sait rendre compte de manière claire et objective de l'avancée de ses activités.

BILAN :

Lors de cette 1^{ère} année en tant que CTFR, j'ai pu structurer et accompagner les écoles de pétanque de la BFC, notamment sur la formation des éducateurs, l'aide pour les entraînements et la structuration de séances, la labellisation des écoles de pétanque.

Concernant le milieu scolaire, un des leviers importants pour attirer de nouveaux licenciés, des conventions ont été signées et des actions ont été menées.

Exemple : convention USEP 25, UNSS 25 et 71. D'autres conventions sont en passe d'être finalisées comme USEP 90, USEP 58 et USEP 89 notamment. J'ai pu rencontrer les différents directeurs de l'USEP et UNSS de notre région, tous voient la pétanque comme un sport à pratiquer dans les établissements scolaires. Des formations d'enseignants ont été menées dans le 89 et 58 (merci Amar), une autre est prévue à Chalon en mars. Par ailleurs, un cycle de 7 séances avec des lycéens à Dole sera mis en place dès Mars où je serai l'intervenant durant ces séances avec le prof d'EPS.

Des animations et cycles sont mises en place avec les écoles dans quasiment tous les départements, les directeurs de structures me mettent au courant et je me déplace sur ces temps d'activité lorsque je suis disponible. Lorsque le cycle pétanque se fait en lien avec un club support, je suis présent pour accompagner instituteurs et éducateurs du club lors de la première séance et la dernière si je peux.

Commission des jeunes départementale : j'ai pu assister à quelques réunions des différentes commissions des jeunes départementales pour expliquer mon rôle, mes missions, accompagner les CD pour le CDC jeunes et les formations notamment. Je suis souvent sollicité par les éducateurs et les commissions départementales, je les remercie de l'intérêt porté à la jeunesse ! J'ai d'ailleurs pu assister aux réunions des commissions jeunes des CD21, 39, 25, 71, 89.

J'ai été présent sur le championnat régional tripléte jeunes, tir de précision et le CRC jeunes. Sur ces évènements, je rappelle que j'ai une mission de représentation et non d'organisation de la compétition. C'est le rôle de la commission des jeunes (pas seulement du président) d'organiser et de mettre en place la compétition. Malheureusement lors du championnat de tir

et du CRC, il n'y avait aucun membre de la commission des jeunes régionale. Je pense qu'une réunion de la commission des jeunes régionale est à mettre en place le plus tôt possible. Il faudra mettre en place des pôles : CDC / champ tir et triplète / sélection / marathon, avec des responsables dans chaque pôle. Je tiens à rappeler que la commission des jeunes, ce n'est pas uniquement Ludo et/ou le CTFR, mais l'ensemble des responsables de commissions jeunes départementales et d'autres éducateurs.

Concernant le sport santé, j'ai pu échanger avec la CTFR du sport adapté notamment et des responsables du comité handisport pour relancer des événements. Maintenant c'est à vous comité de mettre ces actions en place, je suis là pour vous accompagner évidemment. Il me semble que le CD25 a déjà prévu d'organiser un championnat départemental sport adapté.

Concernant les effectifs jeunes, une des priorités de notre comité régional, la hausse est importante avec + de 20% d'augmentation (plus nette augmentation en France). Cela est le fruit du travail des éducateurs et je les félicite.

En ce qui concerne les formations, nous comptons de nombreux nouveaux éducateurs et arbitres : 30 se sont formés au TC en 2022, 34 en 2023. Plus de 15 nouveaux BF1, 7 BF2 et aussi des nouveaux arbitres départementaux. Au vu de certaines demandes, il est opportun de proposer deux lieux de formations pour le TC (un côté Bourgogne et un côté Franche-Comté).

Nous avons même lancé une formation de formateurs à Bains en mars 2023 organisée par le Centre National de Formation.

Par ailleurs, j'ai également quelques missions DTN durant l'année : Trophée des pépites / stage inter régions / deux séminaires avec les CTFR. J'ai également coaché l'équipe de France espoirs au National de Chalon avec l'accord de Robert. Je serai sans doute sollicité ponctuellement par la DTN pour des missions de coaching des équipes de France jeunes, et j'ai également été contacté par la DTN pour encadrer l'équipe de France jeu provençal : ces missions de coach ne sont possibles que si le Président du Comité Régional valide.

Afin d'améliorer mes compétences, j'ai passé et obtenu le BF2. J'étais également inscrit au DEJEPS mais le centre national de formation a dû annuler cette formation faute d'un nombre suffisant de candidats, elle sera reportée en fin d'année 2024.

Je tiens à remercier Robert qui m'accompagne régulièrement. Je me doute que ce n'est pas évident d'avoir un salarié à gérer au quotidien, il y a tellement de dossiers administratifs en tant qu'employeur. Merci également à Emilie pour la gestion, et bien évidemment vous tous pour l'aide et le suivi que vous m'apportez.

2- TEMPS DE TRAVAIL

Mon temps de travail se découpe en 4 catégories : développement / formation / haut niveau / sport santé. Je dois travailler 214 jours par an.

Mon temps de travail principal est surtout lié au développement : scolaire / école de pétanque / communication interne ou externe avec les licenciés, clubs, comités, structures partenaires...la structuration des clubs, coordination des compétitions régionales, les sélections.

Concernant les sélections, je dois coordonner la sélection régionale avec la commission des jeunes.

J'ai également des missions DTN : pétanque tour / coupe de France / séminaire CTFR / championnat du Monde

Ce qui concerne le CRE est dans la gestion du Haut-Niveau.

J'essaie (et je pense que je le suis) d'être disponible et réactif pour répondre à vos attentes, aux attentes de tous les licenciés. Mais certains confondent mes missions et celles de leur club ou CD. Mon rôle est également de vous rendre compte de ce que je fais, de mon avancée sur les projets et j'estime vous tenir au courant régulièrement.

Certes, je suis un intermédiaire entre la FFPJP, la DTN et vous, mais je ne dois pas m'occuper de tout et n'importe quoi. J'ai eu parfois du mal à savoir où s'arrêtent mes missions, et cela n'a pas forcément été bien défini notamment avec la commission des jeunes régionales et les comités.

J'ai la chance d'avoir de nombreux grands évènements dans notre Région comme les championnats de France, Pétanque tour et championnat du Monde, ce sont des missions que les autres CTFR n'ont pas, et cela me demande évidemment du travail supplémentaire pour développer et promouvoir la pétanque sur notre territoire.

J'ai été très sollicité cette année, cela a eu un impact sur mon temps de travail puisque j'ai dépassé mon forfait jour annuel. De plus, je me suis beaucoup déplacé sur tout le territoire de la BFC afin de constater le fonctionnement de chaque comité et ensuite proposer les actions nécessaires au développement de notre discipline sportive principalement au niveau des jeunes et du handicap.

Je devrai être plus vigilant en 2024 et surtout ne pas dire OUI à toutes les sollicitations. Des référents sont en place dans chaque comité pour m'accompagner et organiser les compétitions. Je suis en soutien, en appui pour vous mais je ne dois pas faire à votre place.

Montrer exemple mois novembre

SUBVENTIONS :

- Conseil régional avec l'aide d'Emilie notre trésorière
 - 8300€ de subvention pour le CR : formation / déplacement aux championnats de France, place des féminines dans le sport, scolaire, CRE.
 -
- ANS avec l'aide de Corentin DUTERME de la DTN : le CR BFC a obtenu 5500€ de subvention par rapport aux actions menées par le CTFR. En 2022 cette aide était inexistante en BFC.
 - 2500 € pour le CRE
 - 1000 € pour les formations
 - 2000 € pour mes interventions en milieu scolaire. Mes interventions en milieu scolaire ne coûtent rien aux établissements. Cette subvention couvre une grande partie des frais liés à mes déplacements durant l'année.

J'avais fait d'autres demandes : handisport/ lutte contre les inégalités/féminine, mais ces demandes n'ont pas été retenues.

Je suis disponible pour accompagner les clubs et Comités à faire vos demandes, notamment sur les axes : jeunes / féminines / handisport.

2024 :

Grands évènements dans notre région où les jeunes seront mis en avant :

- Championnat du monde à Dijon
- Championnat de France à Pontarlier
- Pétanque Tour à Dijon / Lons / Sens
- Marathon Jeunes

Centre Régional d'Entraînement 2024

En tableau, la liste des sélectionnés :

18 jeunes sélectionnés (en jaune, les filles)			
Catégorie 2024	Nom	Prénom	CD
Minime	CORNUCHE	Antonin	89
Minime	DESCHAMPS	Titouan	71
Cadet 1	DROMARD	Malo	25
Cadet 1	NIEL	Thomas	39
Cadet 3	CHAUSSIN	Enzo	71
Cadet 2	BURTIN	Marius	58
Cadet 3	MUZEAU	Nina	71
Cadet 3	THERVILLE	Tiago	71
Cadet 3	ARRIDI	Thyson	89
Cadet 3	BINDA	Bastien	39
Junior 1	MICHEL	Kinsey	21
Junior 1	CHEVALIER	Samuel	39
Junior 3	BERGERY	Alexis	25
Junior 2	PICARD	Camille	25
Junior 2	MARTIN	Bastien	21
Junior 2	BELOT	Antone	25
Junior 2	NOIROT	Zoé	70
Junior 3	JACOB	Gabriel	21

Julien MARAUX

CTFR

COMPTE-RENDU DES REGIONAUX : Jean Pierre Chalopin.

Bonjour à Toutes et à Tous,

Comme tout à chacune et à chacun , nous sommes « TOUS des BENEVOLES ».

Je ne fais qu'un constat, mais surtout pas un procès d'intention vis-à-vis d'un département ou autre en BFC.

Je vais essayer de vous transcrire verbalement le résultat des analyses que j'ai pu faire en fonction des maigres comptes-rendus que j'ai réceptionnés suite à mon courriel de relance et à l'envoi de la convocation de l'A.G. du CR BFC, de ce jour.

J'ai entre les mains 8 C R qui proviennent des régionaux de Lons-le-Saunier, Saint-Florentin, Mont-sous-Vaudrey, Charnay-les-Macon, Dôle, Le Creusot, Chalon sur Soâne et Venarey-les-Laumes, pardon pour ce National. Huit rapports sur une vingtaine de régionaux pour 2023.

Que faut-il en penser, juste que les mises en application des décisions du CR ne sont pas suivies d'effets.

Dans l'ensemble, les comptes-rendus d'évaluation ont été remplis avec beaucoup de sérieux. Qu'en ressorte-t-il, quand même :

- Pas de contrôle de boules, sur 5 sites.
- Défaillance de sono, sur 1 site.
- Absence d'élus, sur 1 site.
- Modification de dimension des terrains d'honneur sur 1 site.
- Inutile de remplir le document d'évaluation du Régional, parole d'une arbitre nationale.
- Absence d'un arbitre régional sur 1 site.
- Eclairage insuffisant sur 1 site.
- Incident avec l'arbitre sur 1 site.

Ne pas oublier de transmettre aux personnes concernées, le compte rendu d'évaluation.

J'ai été contacté par Monsieur GUIGUE, de la Fédé ?, je ne connais pas cet homme, qui m'a réclamé le tableau de la remise des sommes allouées.

En résumé, je me pose la question suivante, comment faut-il remplir le document « Compte rendu d'évaluation » ? Il me semble qu'il faille remplir la case des chiffres avec les commentaires qui justifient la note.

Je tiens à m'excuser vis à vis des organisateurs de Venarey, car j'ai eu un coup de « défaillance » en prenant la parole devant les élus et sponsors.

Je vous remercie pour votre attention, je vous souhaite une bonne fin d'année 2023 et que 2024 soit encore plus radieuse.

Jean-Pierre CHALOPIN

LA COMMISSION COMMUNICATION : *Laurent Chapotot*

Laurent évoque le redémarrage du site du Comité Régional qui a repris son bon fonctionnement depuis juillet/août. Laurent traite toute l'actualité, il collectera bien sûr toutes les informations utiles que vous pouvez recueillir, photos notamment.

LA COMMISSION DES TEXTES : *Paulo De Bastos.*

Paulo propose une AG extraordinaire pour modifier les statuts et les adapter aux statuts fédéraux : à l'occasion de la réunion du CR BFC du 24 février 2024 à Salins les Bains ?

LES CHAMPIONNATS DU MONDE A DIJON :

Tour d'horizon rapide d'Alain Vorillion qui ne peut dévoiler pour l'instant que le principe d'une billetterie à trois tarifs.

LES RENDEZ VOUS EN 2024

LES CHPTS REGIONAUX

Salins les Bains, du 17 au 20 mai :

TV le17 mai, **DSMixte** le18 mai, **TSM+ TSF** le19 mai, **TSMixte** le20 mai .

St Florentin ou Migennes, 25 et 26 mai :

TSPromotion + TJeunes.

Dijon :

1^{er} juin : **DSM + ISF**

2 juin : **DSF + ISM**

Marzy(58) :

8 et 9 juin : **TJProvençal**

15 et 16 juin : **DJProvençal**

LE CHPT DE TIR DE PRECISION JUNIOR

Date : 1^{er} ou 2 juin à Dijon.

LES DIFFERENTS CRC

Finale CRC Provençal : 21 et 22 septembre : **Laizé** (CD71)confirme fin du mois. 12 terrains.

Finale CRC Jeunes : 21 et 22 septembre (jumelé avec Provençal)? **CD89**

CRC1 Vétéran : 26 et 27 juin CD39 à **Bans** (CD39)
18 et 19 septembre à **Autun** (CD71)

CRCV2A Vétéran : 26 et 27 juin CD39 à **Bans**.
18 et 19 septembre à **Baumes les Dames** (CD25).

CRCV2B Vétéran : 26 et 27 juin CD89 à **Fourchambault** (CD58).
18 et 19 septembre CD 21 **Sens** (CD89)

CRC1 OPEN et F : 5 et 6 Octobre : **le District de Besançon**. (Drapeau Dijon, Fenay, Pougues les Eaux disposés à remplacer en cas de désistement).

CRC1 OPEN et F : 19 et 20 Octobre à **St Marcel** (CD71). Drapeau Dijon, Fenay, Pougues les Eaux disposés à remplacer en cas de désistement.

CRC2A OPEN et F 5 et 6 Octobre à **Beaucourt** (CD90).

CRC2A OPEN et F 19 et 20 Octobre à **Bans**.

CRC2B OPEN et F 5 et 6 Octobre CD71 à **Ozolles** (CD71).

CRC2B OPEN et F 19 et 20 Octobre CD21 à **USC Vénarey les Laumes** (CD21).

- **Championnats de France jeunes** à Pontarlier :13 et 14 juillet.

- **Trophée Michèle Lega** : qualifications samedi 15 et dimanche 16 juin, phase finale régionale le dimanche 24 novembre à Nevers.

- **Marathon jeunes** : 11 novembre à Bans

- **Réunions CR BFC** : samedi 24 février à Salins les Bains
samedi 6 juillet à Belfort
samedi 26 octobre à Nevers

- **AG des CD** : samedi 23 novembre, sauf CD 21(chpt du monde) et CD90 (Congrès national).

- **Championnats du monde** : 5 au 8 décembre à Dijon.

- **AG du CR BFC** : dimanche 15 décembre à Nevers.

- **Congrès National** : 20 et 21 décembre à Belfort.

LES REGIONAUX 2024

20 Régionaux : Chagny et Varennes St Sauveur (71) disparaissent du calendrier 2024 (contraintes du calendrier CD71) mais reprendront leur place en 2025.

LES NATIONAUX 2024

Deux changements au calendrier : concernant Bourbon Lancy : le National disparaît du mois de septembre au profit d'un Supranational TS qui se tiendra les 25 et 26 mai, et le Régional TMixte des 13 et 14 juillet devient National TMixte.

QUESTIONS DIVERSES :

Le CRC jeunes :

- Au CRC jeunes 2023 , la requête de Mr Binda à l'encontre d'Autun pour qualification irrégulière (inscription non enregistrée, puis repli d'autres équipes) a été traitée par la DTN qui a validé le résultat d'Autun. La situation avait bien été signalée au Comité de pilotage du CRC.

- Il faudra fixer les dates de qualification au CRC jeunes dans les CD : éditer un calendrier 2024.
- Fixer les rencontres aux mêmes dates dans les 8 CD.
- Préparer les équipes en CD ou ententes au plus tôt.
- 4 équipes au moins par CD pour la compétition.

Le Championnat de France junior de Tir de précision 2024:

- Chaque CD qualifiera 2 garçons et 2 filles pour la finale régionale.
- La Région qualifiera 1(un) garçon pour le chpt de France masculin et 1(une) fille pour le chpt de France junior féminin.
- Les deux championnats de France auront lieu à Pontarlier le vendredi 12 juillet.

La séance est levée à 17h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC



